Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260518-DCM20260518_1-DE

Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, **le 18 MAI 2026 à 20h30**, le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des récentes élections municipales du 15/03/2026, régulièrement convoqué le 11 Mai 2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Aline PERRIN, Coralie JAEG, Yoann ROBIEU, Patrick ROBERT, Caroline MARTEL (arrivée à 20H45), Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER (arrivé à 21H00).

Excusés : Philippe DENIS donne pouvoir à Mme Christine GANTELET

Absents :

Secrétaire de séance : Yoann ROBIEU

Le compte rendu du Conseil municipal du 20 Avril 2026 est validé à l'unanimité (13 votes pour, 0 vote contre, 2 abstentions).

1.Vote des Subventions aux associations – année 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Commission Finances du 27/04.2026 concernant l'attribution des subventions aux associations.

Mme BORDELET Michèle se retire du vote des subventions du Club de l'Amitié et du Comité des Fêtes car elle en est membre et des Briens–Briennes 35
Mme PERRIN Aline se retire du vote de la subvention étoile de Brie car elle est Secrétaire du bureau
Mr Melvyn BOUYER se retire du vote de la subvention AS étoile sportive et rock and fées car il est membre du bureau
M. DENIS Philippe se retire du vote de la subvention AS étoile sportive de Brie car il est membre du bureau.
Mme Caroline MARTEL se retire du vote de la subvention APEL car elle est membre du bureau
Mr Ludovic DRONIOU se retire du vote de la subvention tout brie bouge car il est membre du bureau
Mme Christine GANTELET se retire du vote de la subvention Briens-Briennes 35 car elle est membre du bureau.
Mr Bruno PELLETIER se retire du vote Tout Brie Bouge car il est membre du bureau

Le tableau qui découle des débats est le suivant :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026
APEL de Brie *(14 votes pour)*	406 €
Ecole Privée de Brie *(15 votes pour)*	2288 €

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260518-DCM20260518_1-DE

Ecole Privée de Brie *(15 votes pour)*	5000 €
Rock and Fées *(14 votes pour)*	1000 €
Association Briens-Briennes 35 annuelle *(12 votes pour)*	360 €
Chasse Saint-Hubert *(15 votes pour)*	1444 €
ALSH (Familles Rurales) *(15votes)*	100 €
Club de l'Amitié *(14 votes pour)*	1028 €
Comité des Fêtes *(13 votes pour,)*	1000 €
Comité des Fêtes « secourisme » *(13votes pour)*	400 €
Etoile Sportive de Brie Foot *(12 votes pour)*	1600 €
Forme et loisirs Gym Brie *(15 votes pour)*	304 €
Tout Brie Bouge *(13 votes pour)*	290 €
Association cycliste du pays de la roche aux fées *(15 votes pour)*	33 €
Donneurs de sang Janzé et environs *(15 votes pour)*	33 €
MAM « La petite récrée de l'Ise » *(15 votes pour)*	145 €
BRIE D'OR *(15 votes pour)*	100 €
Association Trisomie 21 *(14 votes pour,)*	100 €
Gustave Roussy -recherche contre le cancer *(15 votes pour)*	100 €
TOTAL	**15731 €**

1- Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **CONSIDERANT l'inscription d'un crédit de 17 000€ au budget primitif principal,**
- **DECIDE d'attribuer un montant total de 15 731€ aux associations pour l'année 2026,**
- **AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Bruno PELLETIER

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le :
- la réception en Préfecture le :
- la publication le :
Le Maire, Bruno PELLETIER